



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DCPAJI_2023_0316

Objet : Avenant n°2 au marché n°22.114
- Lot 10 CVC plomberie

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2194-8 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté DCPAJI_AR2023-0076 du 23 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur VUYLSTÉKER, Premier Adjoint au Maire ;

Considérant que le marché n°22.114 ayant pour objet Lot 10 CVC plomberie a été notifié à la société RAMERY ENERGIES le 8/11/2022 pour un montant de 2 237 500,00 € HT ;

Considérant que le marché peut être modifié jusqu'à 15 % du montant du marché initial ;

DECIDONS

Article 1^{er} : de conclure l'avenant n°2 au marché n°22.114 - Lot 10 CVC plomberie avec la société RAMERY ENERGIES pour un montant de 9 684,02 € HT.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

10_DE-059-215905993-20231219-2023_0316-C

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le

19 DEC. 2023



Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Jean-Marie Vuylstecker.

Accusé réception en Préfecture le : 19 DEC. 2023

Publié sur le site de la Ville le :

19 DEC. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

10_DE-059-215905993-20231219-2023_0316-C